Mon enfant a été EN CONTACT (À RISQUE MODÉRÉ OU ÉLEVÉ) avec un cas confirmé de COVID-19 : que faire ?

Mon enfant doit s'isoler immédiatement

Mon enfant a des symptômes

Je refuse le dépistage

Mon enfant devra rester en isolement

Pour une période de 10 jours depuis l'apparition des symptômes. Pour mettre fin à l'isolement, les critères suivants doivent aussi être présents :

- Aucune fièvre depuis 48 heures.
- Amélioration des symptômes depuis au moins 24 h (excluant la toux, la perte de l'odorat, la perte ou l'altération du goût qui peuvent durer plus longtemps).

Les membres de la maisonnée, même s'ils n'ont pas de symptômes, devront rester en isolement. Voir l'encadré ci-dessous.

J'accepte le dépistage

Mon **enfant fait un test immédiatement.**

Mon enfant **et les membres de sa maisonnée** doivent être isolés en attendant les résultats du test.

Mon enfant n'a pas de symptômes

J'accepte le dépistage

Mon enfant fait un 1er test de dépistage à la date recommandée par la Santé publique.

Je refuse le dépistage

Les membres de la maisonnée, même s'ils n'ont pas de symptômes, devront rester en isolement durant toute la période d'isolement du contact.

LE TEST EST POSITIF

Mon enfant est un cas confirmé

L'isolement se poursuit **pour une période de 10 jours depuis l'apparition des symptômes ou depuis la date du test si l'enfant n'a pas eu de symptômes.** Pour mettre fin à l'isolement d'un cas confirmé, les critères suivants doivent aussi être présents :

- Aucune fièvre depuis 48 heures.
- Amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, la perte de l'odorat, la perte ou l'altération du goût qui peuvent durer plus longtemps).

Toute la maisonnée doit se faire tester et s'isoler.

LE TEST EST NÉGATIF

Mon enfant poursuit l'isolement **14 jours après son dernier contact avec le cas confirmé de COVID-19.** Les parents et la fratrie doivent effectuer un isolement partiel au travail et au domicile (limiter les sorties à celles qui sont essentielles) pendant toute la période d'isolement du contact. Surveillance de l'apparition de symptômes pour tous.

Si mon enfant développe des **symptômes** : se référer à la case *Mon enfant a des symptômes.*

Mon enfant doit se faire dépister 48 heures avant la fin de sa période d'isolement. Mon enfant demeure en isolement jusqu'à la réception du résultat du test de dépistage.

LE 2e TEST EST POSITIF

LE 2e TEST EST NÉGATIF

Mon enfant **termine son isolement au 14e jour après son dernier contact avec le cas confirmé de COVID-19.**

Si l'enfant qui a reçu un résultat négatif présente toujours des symptômes, il faut appeler la ligne COVID au **1 877 644-4545** pour vérifier si son retour à l'école est permis.

Les membres de la famille en contact rapproché avec l'enfant débutent une période d'isolement préventif de 14 jours à partir de leur dernier contact avec l'enfant. Si le contact avec l'enfant malade n'a pu être évité durant son isolement de 10 jours, l'isolement des proches durera au minimum 24 jours, car il doit commencer après la période d'isolement de l'enfant : 10 jours de l'enfant + 14 jours pour le contact = 24 jours.

Durant toute cette période, les membres de la famille devront surveiller l'apparition de symptômes et joindre la ligne COVID au **1 877 644-4545** ou utiliser l'outil d'auto-évaluation en ligne en cas d'apparition de symptômes.

Une **nouvelle période d'isolement** débute si :
- Un autre test à la COVID-19 est positif dans la maisonnée.
- Apparition de symptômes pour les parents ou la fratrie.

20 mai 2021

Adapté d'un document produit par la Direction régionale de santé publique de Montréal

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Québec